

SOUS LA DIRECTION DE KARIM ZÉRIBI, PRÉSIDENT DU PARLEMENT DES BANLIEUES

# LE MANIFESTE DES QUARTIERS POPULAIRES

*La République pour tous  
la République partout*



Édité le 15 février 2007 par l'association ApC Agir pour la Citoyenneté  
association loi de 1901 - Fondateur Karim Zéribi

# Editorial

**Novembre 2005** : La France s'étonne à nouveau de se réveiller dans les vapeurs d'essence et l'odeur de brûlé. Plusieurs semaines de violence relayées par tous les médias de la planète touchent pour la première fois tout le territoire national dans un élan d'identification entre quartiers populaires.

Après les discours des politiques au pouvoir fustigeant les délinquants endurcis et les islamistes, l'opinion s'aperçoit que les émeutiers ne brandissaient pas que des cocktails Molotov au milieu des carcasses de voitures calcinées, mais également leur carte d'identité française et sont pour la plupart d'entre eux, inconnus des services de police.

Depuis, les discours de bonnes intentions se sont multipliés : il y a ceux qui se déclaraient surpris, ceux qui se déclaraient accablés mais au total tous ont prétendu d'une seule voix qu'il fallait désormais prendre le problème à bras-le-corps. Les Minguettes 1981, Vaulx-en-Velin 1990, Sartrouville 1991, Clichy-sous-bois 2005...

À chaque fois, un nouveau palier est franchi et ce sont toujours les mêmes vœux pieux qui sont resservis aux populations des quartiers.

Pour sortir de cette spirale dont personne ne sait jusqu'où elle peut nous mener, la répression est parfois nécessaire mais elle ne peut suffire. Ces cartes d'identité brandies dans le brouillard des gaz lacrymogènes ne sont-elles pas une preuve vivante du désir d'appartenance à la communauté nationale ?

Certes la violence est condamnable, mais une triste réalité vient étayer l'argumentaire des partisans de la manière forte : les pouvoirs publics et l'opinion ne semblent s'intéresser aux quartiers populaires que lorsque ceux-ci s'enflamment. Le coup de poing dès lors remplace la parole. Il est urgent de trouver une nouvelle conception de la politique pour redonner la parole aux habitants de ces lieux oubliés de la République. Le Parlement des banlieues, depuis 2001, se fait l'écho de cette parole en allant à la rencontre des habitants.

Le Manifeste des quartiers populaires est le résultat de ces consultations dans toute la France. Il dresse un état des lieux de la situation, expliquant les mécanismes qui nous ont conduit à ce seuil critique, fait un point sur les différentes politiques mises en œuvre dans le passé et propose des solutions pour sortir d'une crise, terreau de tous les extrémismes. Des solutions qui

touchent tous les secteurs de la vie. Nos propositions visent l'éducation et la formation professionnelle, l'emploi, le logement et la sécurité.

La violence qui existe en banlieue est indissociable des violences invisibles que sont la précarité, les discriminations ou l'absence de perspectives. En publiant ce manifeste aujourd'hui, nous souhaitons maintenir une pression positive sur les différents candidats.

La République est le seul espace qui respecte toutes les différences. La République est toujours une idée moderne. On l'accuse régulièrement de tous les maux, de toutes les faiblesses. Mais avoir un bon outil ne suffit pas, il faut également de bons artisans ! Nous devons réactualiser le concept de laïcité qui, lui seul, permet à chacun de vivre ses convictions que l'on soit croyant ou non. Nous devons rénover la représentativité de nos élus pour qu'enfin ils ressemblent à la population qui leur a confié ses pouvoirs. Nous appelons à une nouvelle génération de Hussards de la République, des défenseurs des principes démocratiques et laïques. Car ces valeurs ne sont jamais acquises et demandent à tous un engagement constant.

Nous voulons faire la promotion de la diversité mais aussi évoquer les valeurs communes que nous sommes capables de partager au-delà des différences de chacun. Prenons enfin conscience de nos atouts pour faire **"France Ensemble"**. La grandeur de notre pays s'est forgée dans un perpétuel apport de pensées, de populations et de cultures diverses. L'uniformité ne signifierait-elle pas la mort de cette culture originale et singulière ? Le repli sur soi et l'ignorance n'appellent-ils pas aux pires travers de l'humanité : l'égoïsme, le mépris ou encore le racisme ?

Le défi que représente l'accès à une pleine citoyenneté de l'ensemble de la population, au-delà d'une question éthique, est également une obligation pragmatique. C'est notre démocratie qui est en jeu. La problématique qui frappe nos quartiers n'est en fait que le miroir grossissant des problèmes de notre pays.

**La France doit agir, elle n'a pas le choix !**

Karim Zéribi

*Président du Parlement des banlieues*

# Sommaire

## **Le malaise des quartiers populaires : pourquoi et comment ? ..... 6**

1. Repères et clés de compréhension
2. Respect et responsabilité
3. Géo-sociologie des rivalités
4. Les unités urbaines de plus de 100 000 habitants
5. Les 751 zones urbaines sensibles (ZUS)  
en France métropolitaine
6. Les quartiers populaires : pour passer du mythe à la réalité
7. La politique de la ville en Ile de France :  
les principaux dispositifs du pacte de relance

## **Les leçons du sondage ApC/BVA de janvier 2007 sur les attentes dans les quartiers populaires ..... 20**

1. Les quartiers vus par leurs habitants
2. Les leçons du sondage

## **Des propositions pour changer la vie des quartiers et faire France Ensemble ..... 29**

1. Introduction
2. L'école et la formation professionnelle
3. L'emploi et le monde du travail
4. Le logement
5. La sécurité

# Le malaise des quartiers populaires :

## pourquoi et comment ?

Le manifeste des quartiers populaires vise à décrire la situation actuelle des quartiers populaires en France sur la base d'informations claires et documentées<sup>1</sup>, à préciser l'état d'esprit des habitants de ces territoires et leurs attentes, enfin à proposer des actions concrètes en faveur de ces quartiers.

## 1. Repères et clés de compréhension

**L**es géographes, les sociologues et les économistes qui travaillent sur la question des quartiers populaires identifient clairement les mécanismes qui ont conduit depuis 35 ans à la crise des banlieues et des quartiers populaires.

### Quel en est le fait générateur ?

- Pour résumer ce qui suit, disons que tout commence par une situation sociale dégradée. Des centaines de milliers de personnes souvent issues de l'immigration viennent alimenter un besoin de main d'œuvre peu qualifiée ou pas qualifiée du tout dans les usines françaises.
- Ces situations sociales inférieures à la moyenne comportent une traduction spatiale : les populations concernées sont assignées à résidence dans des enclaves territoriales<sup>2</sup>. Les cités et les banlieues accueillent prioritairement cette partie de la population qui participe au développement du pays sans en partager tous les fruits.
- L'arrivée massive de "nouveaux" travailleurs accompagne un mouvement de plus en plus net qui touche tous les grands pays développés : le renforcement des pôles urbains. Les Français sont très majoritairement des citadins (76% de la population aujourd'hui) : le travail, les formations, les activités culturelles, les moyens de transport se trouvent dans les villes ou à proximité. La concentration de population dans les agglomérations pose la question du logement.
- On construit à la hâte de grands ensembles qui vont peu à peu concentrer toutes les formes d'exclusion aux portes de Paris et des grandes villes. 13 millions de Français vivent aujourd'hui dans une HLM. C'est souvent dans les quartiers populaires que se trouvent les barres d'immeubles. On comprend dès lors la logique du phénomène : la différenciation sociale conduit à la différenciation spatiale.

1) De 5 à 6 millions de personnes originaires d'Afrique du Nord ou d'Afrique sub-saharienne vivent en France, dont une grande partie est depuis au moins une génération de nationalité française.

2) Les français passent peu à peu d'une économie de subsistance à une économie de service. L'écart se creuse rapidement entre des Français en pleine ascension et des travailleurs souvent immigrés appelés à des fonctions professionnelles peu gratifiantes et mal payées.

- Au début des années 1980, une partie importante des Français dits de souche qui vivaient dans ces grands ensembles accèdent à la propriété et quittent les cités pour s'installer en zone pavillonnaire souvent en périphérie. Du coup, la diversité culturelle des quartiers populaires s'affaiblit et la typologie ethnique et identitaire se renforce dans ces zones. Dans les grands ensembles qui vieillissent mal, viennent se poser les questions du mal-logement et de l'insécurité.

Aux problématiques d'ordre social et territorial vient se greffer la question identitaire pour les jeunes issus de l'immigration. Pour ces enfants nés sur le sol français et formés par l'école républicaine le sujet de l'appartenance à la communauté nationale et de la reconnaissance citoyenne semble poser problème. Alors que la question centrale est celle de la considération et de la reconnaissance citoyenne avec tout ce que cela comporte en terme d'exigence de droits et de devoirs, les politiques ressassent le thème de l'intégration en portant à la fois un regard misérabiliste et condescendant sur ceux qu'ils regardent avec les yeux de l'étranger.

## Quelques éléments d'histoire récente

L'arrivée massive de la première génération d'immigrants correspond à une demande exprimée par la France dans le courant des années 1960. La première vague est majoritairement issue d'Afrique du Nord et correspond à un **besoin de main d'œuvre dans l'industrie française**. La démographie française est alors marquée par un déficit de populations jeunes, conséquence directe de la faible natalité des années 1940/1945. Ces populations viennent remplacer une classe de population absente.

La première vague d'immigration est à vocation économique et industrielle. La politique de **regroupement familial** donne lieu à l'émergence de la deuxième génération. Le nombre des personnes issues de l'immigration progresse très nettement en plusieurs étapes. Le processus a commencé dès la fin de la Seconde Guerre Mondiale, il s'est poursuivi à l'issue de la guerre d'Algérie, puis enfin au milieu des années 1970.

À la fin des années 1960, l'État engage dans l'urgence une politique massive d'habitat social en réponse à la demande exprimée par les flux de populations. Les populations immigrées en bénéficient directement en raison de leur statut social. Cette politique est marquée par la construction de HLM.

Dans un premier temps ces nouvelles habitations représentent un progrès : modernisme, confort et espace. Toutefois, ces logements sont construits à la périphérie des villes sans souci d'équité territoriale, économique et commerciale. Les populations immigrées n'ont pas vocation à y rester.

Le provisoire se transforme pourtant en définitif. Les commerces et les lieux de vie sont en général éloignés des nouvelles cités qui sont-elles mêmes dénuées de centralité.

La société française est parvenue à accueillir les nouvelles générations de l'immigration mais elle n'a pas été en mesure de fournir à leurs enfants les outils nécessaires à leur insertion dans la communauté nationale : école, formation, emploi, modèle social. Trente ans plus tard, les émeutes de novembre 2005 ont montré que les jeunes des banlieues ne connaissent souvent de l'Etat que les services de police et les services sociaux. Quelques-uns vivent à la marge de la société et ne s'incarnent pas dans la citoyenneté française. Toutefois, leur "rêve" est de devenir de véritables agents économiques de notre société de consommation.

L'exclusion territoriale, l'exclusion économique et sociale, l'exclusion scolaire traduisent l'exclusion des individus et suscitent le repli communautaire et territorial.

Que faut-il comprendre quand ces jeunes brûlent des voitures, des écoles, des bureaux de poste et des centres sociaux et sportifs ?

Nous considérons qu'il s'agit avant tout de gestes de dépit destinés à montrer l'absence d'avenir. Pourquoi ? Souvent parce que le modèle de réussite français type paraît inaccessible à ces populations. Les jeunes des banlieues se rendent au Halles ou aux Champs-Élysées pour côtoyer la société de consommation mais sans jamais avoir les moyens d'y accéder. Ils ont selon l'expression du sociologue Cyprien Avenel, professeur à l'IEP de Paris **"les pieds dans la précarité économique, la tête dans l'univers culturel des classes moyennes"**<sup>1</sup>.

La notion de "rêve républicain" n'existe pas. Elle est à construire.

Les individus "assignés à résidence" s'identifient et adhèrent au modèle culturel dominant des classes moyennes. Dans cet esprit, toutes les enquêtes montrent que les individus vivant dans les quartiers sensibles ou quartiers populaires s'identifient très massivement comme des acteurs de la société de consommation, y compris et surtout quand ils ont le sentiment d'en être rejeté.

Pour tous ceux-là, la logique binaire "aime la France ou quitte la" est sans fondement. Elle est même dépassée.

---

1) C. Avenel, *Sociologie des quartiers sensibles*, Armand Colin, juin 2005, Paris, 127 pages.

## 2. Le respect et la responsabilité

Les conflits auxquels la société française est confrontée traduisent ici l'absence de mobilité sociale pour les habitants des quartiers. Cette réalité est incontestable même si l'on trouve des exemples de réussite dans ces territoires. Le succès est à cet égard plutôt une exception qu'une règle. Dans les quartiers nord de Marseille ou dans les quartiers populaires de région parisienne, on trouve de jeunes entrepreneurs qui ont réussi à créer des entreprises prospères et durables ou qui ont accès à des emplois qualifiés. Mais, pour eux, le parcours a été souvent plus chaotique. Le travail mené par le Parlement des banlieues et ApC vise ici à faire en sorte que l'égalité des chances se traduise avant tout par la reconnaissance des compétences.

Les dispositifs actuels répondent imparfaitement aux attentes des habitants des quartiers. Pourtant ces dispositifs correspondent à des engagements budgétaires majeurs. Mais les politiques menées sont trop souvent déconnectées les unes des autres. Nous proposons l'idée d'un guichet unique dont la fonction serait de centraliser les actions opérées dans tous les secteurs de l'éducation, du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, du logement ou de la sécurité. L'objectif est de viser l'effet de masse des dispositifs en cours.

C'est aussi pourquoi il apparaît que les politiques d'aides et de soutien doivent être prioritairement tournées vers les personnes dans leur espace de vie quotidienne et non vers les espaces seuls. L'approche proposée est une approche globale et innovante qui pour la première fois s'efforcera de concilier le traitement individualisé et les stratégies territoriales de désenclavement.

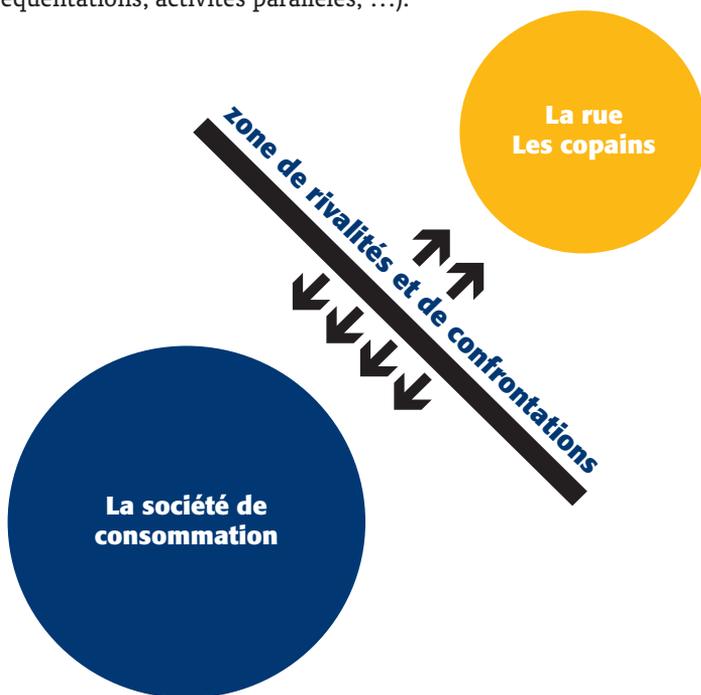
Les attentes majoritairement exprimées dans les quartiers (voir notre sondage ApC/BVA) se résument à grand trait autour de deux idées simples : le respect et la responsabilité. Les habitants des quartiers populaires souhaitent que leur situation sociale soit améliorée. Ils aspirent selon leurs déclarations au respect. Dans le même temps, les enquêtes de terrain du Parlement des banlieues et d'ApC retiennent une volonté de "prendre ses responsabilités". Si l'Etat républicain est appelé à jouer son rôle, "les habitants des quartiers doivent aussi se prendre en main, sortir de toute approche victimaire ou misérabiliste pour entériner clairement que le retour à la responsabilité individuelle permettra d'améliorer les conditions de vie de plus de 6 millions de Français qui vivent dans les quartiers dit sensibles"<sup>1</sup>.

---

1) Le Parlement des banlieues, communiqué de presse, le 27 novembre 2006, Paris.

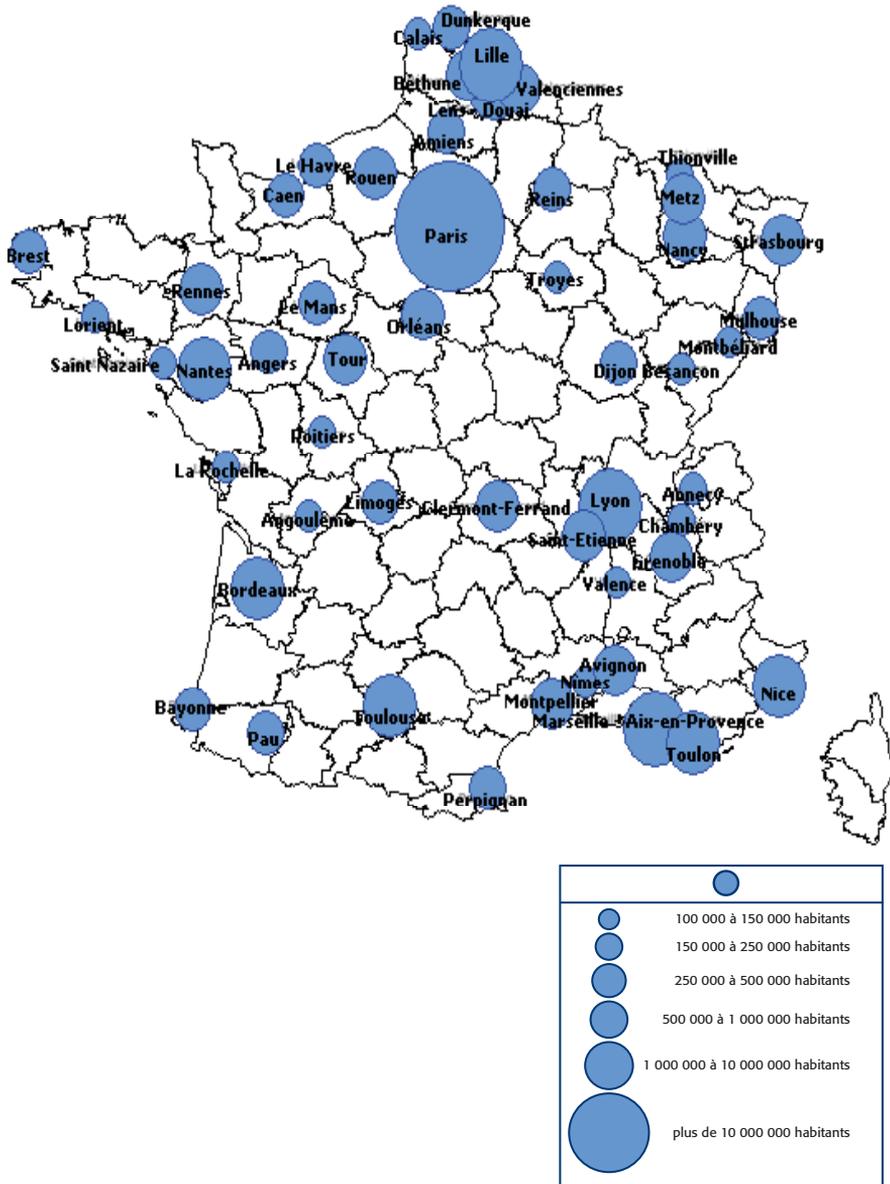
### 3. Géo-sociologie des rivalités

L'individu en situation de crise sociale et identitaire se positionne dans un espace de rivalités et de confrontations entre deux sphères bien distinctes de la vie quotidienne : une sphère sociétale, symbolisant la société de consommation (et le marché du travail), en opposition à une sphère plus "personnelle", issue de la composante du quartier, à savoir la rue et les relations qui en découlent (fréquentations, activités parallèles, ...).



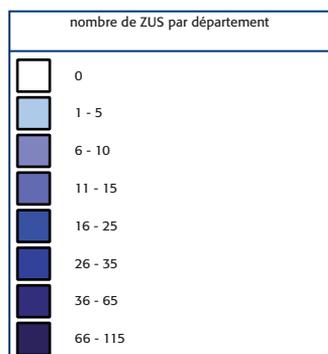
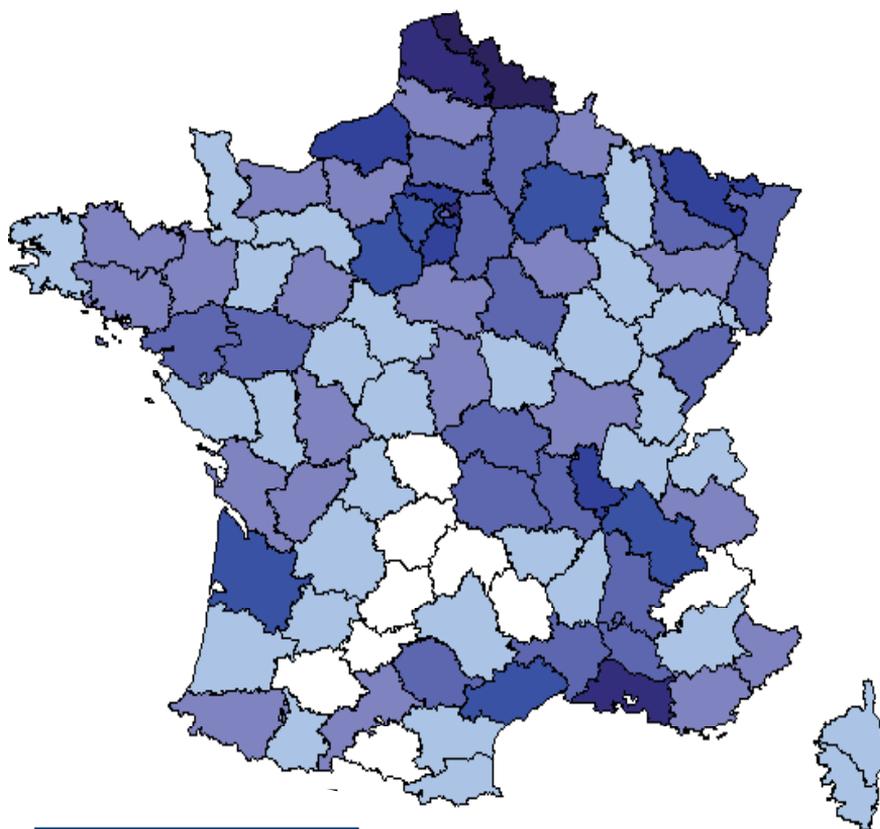
Or, l'attraction de chacune de ces sphères s'opère de manière très différente, puisque "la rue" exerce une attraction plutôt externe et donc plus efficace, en opposition à une attraction plutôt interne de la sphère sociétale. Pour recevoir les signaux de la société, il faut avoir le sentiment d'y appartenir. Il est donc nécessaire d'inverser les processus de pénétration de ces sphères afin de récupérer des individus désocialisés au risque de les perdre et de voir se reproduire dans des proportions plus importantes les incidents et les émeutes de l'automne 2005, et de devoir en assumer les conséquences politiques.

## 4. Les unités urbaines de plus de 100 000 habitants<sup>1</sup>



1) Source INSEE RGP 1999.

## 5. Les 751 Zones Urbaines Sensibles (ZUS) en France métropolitaine<sup>1</sup>



1) Source Atlas des Z.U.S., DIV.

## 6. Les quartiers populaires : pour passer du mythe à la réalité<sup>1</sup>

### Définition

“Une unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes qui comporte sur son territoire, une zone bâtie d’au moins 2000 habitants, où aucune habitation n’est séparée de la plus proche, de 200 mètres. En outre, chaque commune concernée possède plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie.”

- **56% des Zones Urbaines Sensibles se trouvent en banlieue, soit à la périphérie des unités urbaines**
- **Il y a 751 ZUS en France**
- **La population de ces ZUS représente 10,2% de la population totale**

---

1) Données statistiques, source INSEE, Observatoire des zones urbaines sensibles, 2004, Paris.

## Démographie

- 31,5% de la population a moins de 20 ans (contre 25% au niveau national)
- 13% de familles ont plus de 4 enfants (contre 5% au niveau national)

## Les populations immigrées dans les ZUS

- Elle constitue 16,5% de la population des ZUS.
- 83% des immigrés vivant dans une ZUS sont originaires d'un pays extérieur à l'Union Européenne.

## Enseignement

- Taux d'élèves défavorisés : 64% (contre 42% hors ZUS)
- 12% d'élèves de nationalité étrangère (contre 4% hors ZUS)
- Taux de redoublement des élèves vivant en ZUS et ayant atteint une seconde générale ou technologique : 22% (contre 18% hors ZUS)

## Economie

- 1,7 millions d'actifs en ZUS
  - Taux de chômage : 22% en moyenne avec des taux pouvant aller jusqu'à 40% dans certains quartiers.
  - Le taux de chômage des populations immigrées est 4 fois supérieur à la moyenne nationale (38%).
- Taux de chômage des 15-59 ans : 20,7%
- Taux de chômage des 15-25 ans : 38 %
  - Les populations immigrées occupent 42% des emplois non qualifiés.
  - 53% des populations immigrées

de niveau Bac+3 occupent un poste à responsabilité (cadre et profession intermédiaire) (contre 64% au niveau national)

- 15,4% des immigrés diplômés sont au chômage
- 42% des populations immigrées sont sans diplôme. Taux qui tombe à 6% chez les 15-29 ans (effet d'école obligatoire jusqu'à 16 ans et des formations professionnelles et d'apprentissage).
- Revenu fiscal moyen dans les unités urbaines ayant une ZUS (hors prestations sociales) : 10 769 €
- 57% de ménages non imposés vivent en ZUS.

## Logement

- 32% des ménages immigrés sont locataires d'un logement HLM. 50% chez les Maghrébins.
- 28% vivent en sur-peuplement dans leur logement.
- 35% des ménages immigrés sont propriétaires (contre 57% des ménages non immigrés)

## La sécurité

- Taux de délinquance en ZUS : 65,6% (contre 47,3 hors ZUS). Ce chiffre s'appuie sur 28 catégories d'infractions enregistrées par les services de police et de gendarmerie. 28 infractions qui représentent 72% de la délinquance constatée.

## 7. La politique de la ville en Île-de-France : les principaux dispositifs du pacte de relance<sup>1</sup>

**E**n 1995, l'instauration de la Loi d'Orientation et d'aménagement du territoire, fortement axée sur le développement économique et le retour à l'emploi, s'est accompagnée du Pacte de Relance pour la Ville, introduisant de nouveaux dispositifs aux politiques de la ville :

- **Les Zones de Renouvellement Urbain (ZRU)**

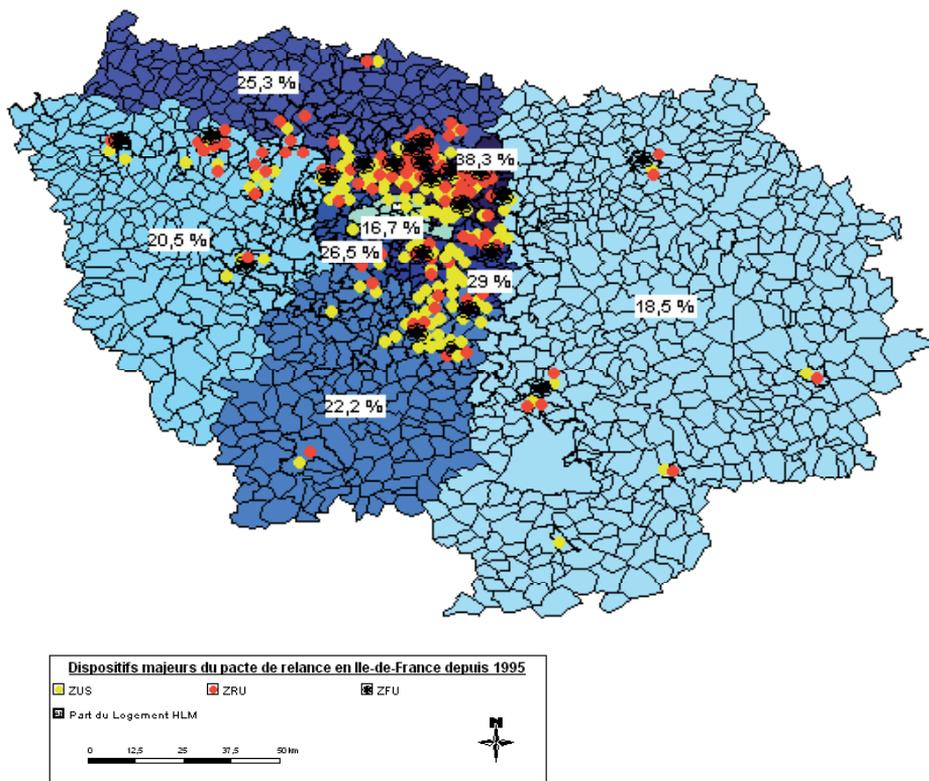
Il s'agit d'espaces confrontés à des problèmes d'ordre économiques ou liés à une situation commerciale déficitaire ou encore à une mauvaise intégration dans l'agglomération. Ces territoires bénéficient de dispositifs renforcés d'allègement en matière fiscale ou sociale.

- **Les Zones Urbaines Sensibles (ZUS)**

Ce sont des territoires caractérisés par la présence de grands ensembles d'habitat collectif et/ou de quartiers d'habitat dégradé.

- **Les Zones Franches Urbaines (ZFU)**

Situées dans les ZRU de plus de 10 000 habitants, l'objectif est d'y favoriser l'implantation d'entreprises et le développement d'activités économiques, par des dispositifs d'aides à la création d'entreprises et d'emplois ou d'exonération des charges fiscales et sociales en faveur des entreprises répondant aux critères (en fonction de la nature de l'activité, des revenus générés, nombre d'employés, ...).



Ces outils complétés par le dispositif HLM, nous ont permis de constituer une cartographie de la politique de la ville en Île-de-France mettant en avant des territoires en difficultés. Celle-ci fait apparaître une forte concentration des différents dispositifs, notamment dans les franges Nord, Est et Sud-Est de la proche couronne de l'agglomération parisienne. Les départements de la Seine-Saint-Denis (93), du Val-de-Marne (94), ainsi que le sud du Val-d'Oise (95) concentrent la très grande majorité des territoires classés en ZUS, ZRU et ZFU, et apparaissent comme les plus dotés en logement HLM.

De plus, on peut identifier la Seine-Saint-Denis comme espace le plus défavorisé en raison de la forte représentation des logements sociaux (38,3% du parc de logement, soit près de dix points de plus que le Val-de-Marne, qui se classe deuxième avec 29% de logements sociaux), mais aussi en raison d'une continuité territoriale quasi totale de ces dispositifs, phénomène que l'on observe pas dans les autres départements franciliens.

Depuis une trentaine d'années, la recherche en France souligne que l'espace géographique est bien la retranscription des rapports sociaux, commandée par la hiérarchie sociale pré-établie et par l'opposition marxiste quartiers bourgeois/ quartiers populaires.

Une géographie socio-spatiale des agglomérations se met ainsi en place, même si certaines spécificités propres en Île-de-France différencient l'agglomération parisienne des autres grandes aires métropolitaines françaises.

On y relève notamment l'importance des mélanges de catégories de population dans la plupart des espaces.

(PRETECIELLE, Ed., 1995)

Cette hiérarchie des espaces a conduit les autorités à mener des politiques de la ville centrées sur la réduction des inégalités territoriales à l'échelle de l'agglomération. Or, les dispositifs mis en place n'ont pas eu les effets escomptés sur l'ensemble du territoire traité.

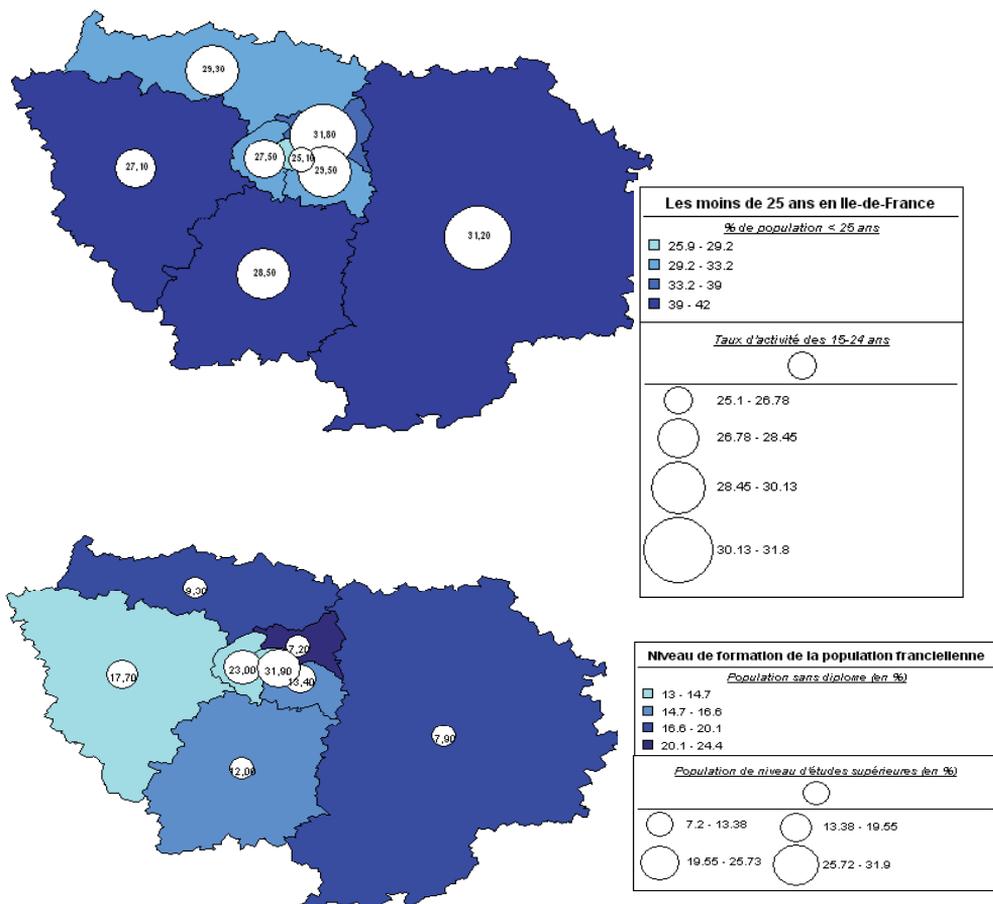
En effet, si les objectifs de logement de masse et de désenclavement de la banlieue ont été plus ou moins atteints, les disparités d'ordre économique se sont quant à elles accrues. En réalité, l'écart se creuse et les zones les plus dépourvues le sont de plus en plus.

Sensibles ?

Ces situations d'inégalités, d'austérité économique et sociale, l'exclusion subie par certaines franges de la population (jeunes, populations immigrées et d'origine immigrée) se sont manifestées dans la rue par des affrontements entre ces groupes et les représentations de l'Institution française, par des attaques ciblées sur des symboles de l'Etat (équipements, écoles, crèches, ...) ainsi que sur des représentations de richesse (voitures brûlées, locaux commerciaux et entreprises).

Ces violences sont l'expression de situations complexes, résultant des exclusions subies du marché du travail, de la société de consommation (et du modèle sociétal global), de la stigmatisation médiatique et des perceptions que renvoient les autres catégories de populations (catégories socio-spatiales différentes).

Il existe un vrai besoin de reconnaissance de la banlieue et de la classe d'âge 15-25 ans, marginalisée, stigmatisée, diabolisée et en attente de signes forts.



Les différentes initiatives portées par la Politique de la ville (dispositifs HLM, DSQ, DSU etc...) ainsi que par les différentes politiques sectorielles (sociales, économiques, emploi, famille, éducation-formation,...), ont vu la mise en place de nombreux outils et guichets à l'efficacité incertaine et inégale, et parfois aux effets pervers destructeurs (logements HLM de masse et espaces urbains de mauvaise qualité,...).

Ces outils, nombreux, diversifiés, bien souvent adaptés aux besoins, ont bien répondu, dans l'urgence, à certaines exigences de logement social de masse ou de désenclavement. Cependant, ils ne fonctionnent pas de manière globale et optimale.

# Le sondage BVA réalisé pour ApC,

## Agir pour la citoyenneté.

Ce sondage a été réalisé auprès d'un échantillon représentatif des habitants des zones urbaines sensibles, 806 personnes âgées de plus de 15 ans ont été interrogées du 19 au 24 janvier 2007 par téléphone. La méthode des quotas a été appliquée aux variables suivantes : sexe, âge, CSP de l'interviewé et répartition géographique selon des données de l'INSEE, observatoire des zones urbaines sensibles 2004.

## Etat de l'opinion dans les quartiers populaires

### L'attachement au lieu de vie.

Le premier point du sondage montre qu'une majorité des personnes interrogées (77%) se déclarent satisfaites de vivre dans leur quartier.

**Question :** De manière générale, êtes-vous, tout-à-fait satisfait, plutôt satisfait ou pas satisfait du tout de vivre dans votre quartier ?

	Ensemble	Standard BVA
Tout à fait satisfait	33	29
Plutôt satisfait.	44	55
<b>Sous total satisfait</b>	<b>77</b>	<b>84</b>
Pas vraiment satisfait	14	11
Pas satisfait du tout	9	5
<b>Sous total pas satisfait</b>	<b>23</b>	<b>16</b>
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

### Quartier populaire, sensible en difficulté mais certainement pas pauvre et dangereux.

Les habitants des quartiers ont un regard affiné et distancié sur leur environnement.

**Question :** Qualifieriez-vous votre quartier de... ?

	OUI	NON	NSP
Populaire	72	26	2
Sensible	42	56	2
En difficulté	41	56	3
Pauvre	37	60	3
Dangereux	19	80	1

**Question :** Si vous en aviez la possibilité, aimeriez-vous changer de quartier ?

Oui plutôt	45
Non pas vraiment	55
Ne se prononcent pas	0
<b>Total</b>	<b>100</b>

**Question :** Depuis quelques années, diriez-vous que la situation dans votre quartier a changé....

Plutôt en bien	44
Plutôt en mal	31
Pas de changement	23
Ne se prononcent pas	2
<b>Total</b>	<b>100</b>

## Emploi, formation, insécurité, logement : Les habitants des quartiers identifient leurs difficultés

**Question :** Quels sont les principaux problèmes qui se posent dans votre quartier, ceux qu'il faudrait régler en priorité ?

Le chômage et la précarité	38
Le manque d'activité pour les jeunes	29
L'insécurité	26
Le manque de solidarité et la solidarité entre les habitants	26
L'accès au logement et le niveau des loyers	26
Le manque d'emplois de proximité	23
Le mauvais état des bâtiments et du cadre de vie	21
Des élus pas assez proches des habitants	19
Les problèmes rencontrés dans les écoles	13
Le sentiment de vivre dans un ghetto	7
Autres	7
Aucun	5
Ne se prononcent pas	1

Total supérieur à 100 car 3 réponses possibles

## Les causes du chômage des jeunes : manque de motivation et...de formation !

**Question :** Selon vous, le chômage des jeunes dans les quartiers populaires est-il surtout dû... ?

Au manque de motivation des jeunes	30
Au manque de formation et de qualification des jeunes.	27
Aux attitudes de rejet de ces jeunes et de discrimination des employeurs	24
Au fait que les recruteurs sous estiment les capacités de ces jeunes.	12
Autre	3
Ne se prononcent pas	4
<b>Total</b>	<b>100</b>

## L'insécurité : les habitants des quartiers en première ligne

**Question :** Parmi les différents problèmes suivants, quel est celui qui provoque chez vous le plus d'inquiétude en matière d'insécurité dans votre quartier ?

La dégradation des véhicules	27
La violence chez les plus jeunes	26
Les dégradations	25
Le comportement de certains automobilistes	24
Les trafics de drogue	23
Les regroupements dans les halls d'immeubles	22
Le bruit et les troubles de voisinage	22
Le manque de respect au quotidien	19
La délinquance sur la voie publique	16
La violence à l'école	15
Les chiens dangereux	11
Autres problèmes	6
Ne se prononcent pas	5

Total supérieur à 100 car 3 réponses possibles

## L'image de la police dans les quartiers... pas si mauvaise mais insuffisamment présente !

**Question :** Dans votre quartier, estimez vous que la police nationale...

	OUI	NON	NSP
Est respectueuse envers les habitants	65	25	9
Connait bien la vie des quartiers	59	33	8
Intervient rapidement quand cela est nécessaire	54	40	6
Est à l'image de la diversité de la population	48	42	10
Est suffisamment présente	47	51	2
A des méthodes d'intervention adaptées	46	42	12

## Et des élus trop lointains...

**Question :** Concernant les élus de votre ville, diriez-vous qu'ils ...?

	OUI	NON	NSP
Sont proches de vos préoccupations	39	57	4
Sont présents sur le terrain dans vos quartiers	37	59	4
Traitent les différents quartiers dans votre ville de façon équitable	45	46	9

## L'avenir en pointillé...

**Question :** Selon vous, à l'avenir, les situations suivantes vont-elles plutôt augmenter ou plutôt diminuer en France ?

	Augmenter	Diminuer	Ni l'un, Ni l'autre	NSP
Les différences entre quartiers	65	25	6	4
Les tensions dans les quartiers populaires	66	24	5	5
La pauvreté et l'exclusion dans les quartiers populaires	75	19	3	3

## Les attentes prioritaires des habitants des quartiers : l'Éducation et l'Emploi

**Question :** Parmi les orientations suivantes, laquelle devrait-être prise en priorité pour améliorer les conditions de vie dans les quartiers populaires ?

Aider à la création d'emplois	53
Aider les associations de quartier qui travaillent pour l'Éducation et l'Emploi	35
Développer les activités de loisir pour les jeunes	22
Restaurer les immeubles	17
Augmenter le nombre de policiers	14
Augmenter le nombre des services publics locaux (poste, école...)	9
Ne se prononcent pas	1

Total supérieur à 100 car 3 réponses possibles

## Efficacité comparée des différentes mesures : l'éducation

**Question :** Pour chacune des mesures suivantes, quelles sont selon vous les plus efficaces pour l'amélioration de la situation des quartiers populaires?

	<b>Tout à fait et Assez efficace (Sous total )</b>
Développer le soutien scolaire aux élèves en difficulté	<b>90</b>
Faire en sorte que les enfants dans les écoles soient issus de milieux sociaux différents	<b>80</b>
Diminuer le nombre d'élèves par classe dans ces quartiers	<b>78</b>

## L'emploi et l'économie...

**Question :** Pour chacune des mesures suivantes, quelles sont selon vous les plus efficaces dans le domaine économique ?

	<b>Tout à fait et Assez efficace (Sous total )</b>
Favoriser en priorité le retour à l'emploi des parents au chômage	<b>81</b>
Développer les aides et les conseils pour la création d'entreprise	<b>79</b>
Diminuer les charges des entreprises quand elles embauchent un jeune de - de 30 ans	<b>74</b>

## Le logement...

**Question :** Pour chacune des mesures suivantes, quelles sont selon vous les plus efficaces dans le domaine du logement pour améliorer la situation des quartiers populaires ?

	<b>Tout à fait et Assez efficace (Sous total )</b>
Supprimer les aides de l'Etat aux communes qui ne respectent pas la loi sur les 20% de logements sociaux	<b>63</b>
Rendre inéligibles les maires de communes ne construisant pas 20% de logements sociaux	<b>58</b>
Rendre anonymes les demandes de logements HLM	<b>74</b>

## La vie quotidienne...

**Question :** Pour chacune des mesures suivantes, quelles sont selon vous les plus efficaces dans le domaine de la vie quotidienne pour améliorer la situation des quartiers populaires ?

	<b>Tout à fait et Assez efficace (Sous total )</b>
Créer des centres de soutien et de conseils pour les parents les plus en difficultés dans l'éducation de leurs enfants	<b>81</b>
Verser un salaire plus important aux fonctionnaires travaillant dans ces quartiers	<b>51</b>

## Commentaires et analyse du sondage

Une première leçon du sondage BVA réalisé au mois de janvier 2007 s'impose d'elle même : les habitants des quartiers populaires ont une vision précise de leur propre situation, une véritable expertise de leur environnement et des idées pour sortir de la crise des banlieues.

Ils placent sans surprise les questions de la formation et de l'emploi au centre de leurs préoccupations. Les habitants des quartiers se disent d'abord préoccupés par le chômage et la précarité (38%) et par le manque d'activités pour les jeunes (29%).

Mais sur les causes du sous emploi des jeunes, ils ont un jugement mesuré et distancié. Selon eux, les causes du chômage des jeunes sont dans l'ordre, le manque de motivation de ces jeunes (30%), leur manque de formation (27%) et en troisième position seulement, la discrimination des employeurs (24%).

Les solutions identifiées par les français des quartiers populaires pour traiter leurs difficultés sont très proches des propositions formulées par le Parlement des banlieues : un suivi personnalisé des élèves en difficulté comparable à du "sur mesure" scolaire et des classes moins chargées à l'école. Pour l'emploi, le retour au travail des parents au chômage (81%) et le soutien à la création d'entreprise, enfin, dans le domaine du logement, la suppression des aides de l'Etat aux communes qui ne respectent pas la loi sur les 20% de logements sociaux (63%).

Les personnes interrogées par BVA sont très circonspectes sur l'efficacité des quotas à l'embauche. 50% sont défavorables à la mise en place d'une politique d'embauche fondée sur les quotas contre 46% qui y sont favorables.

## **Dans le domaine de la sécurité, deux points se détachent très nettement du sondage :**

Les habitants des quartiers se plaignent davantage des incivilités que de l'insécurité pure et dure. Ils dénoncent les dégradations des véhicules, les tags dans les cages d'escaliers, le bruit et ensuite seulement le trafic de drogue ou la violence des jeunes.

Contrairement aux idées reçues, les français des quartiers populaires n'ont pas une mauvaise image de la police. Ils la jugent majoritairement respectueuse de la population, plutôt rapide dans ses interventions mais pas assez présente.

Parmi les éléments du sondage qui n'ont pas été représentés sous forme de tableau dans ce manifeste, il faut relever plusieurs points significatifs :

1. 76% des habitants se disent satisfaits (très satisfaits ou plutôt satisfaits) des services publics dans leur quartier (Poste, écoles, transports en commun).
2. 37% estiment que la laïcité est menacée dans leur quartier contre 59% qui estiment qu'elle est menacée en France.
3. Cette notion du bien vivre ensemble se retrouve plus loin : 52% affirment que dans leur quartier, les personnes des différentes catégories sociales et d'origines diverses vivent ensemble en bonne entente.

Dans l'ensemble, les habitants des quartiers ne sont pas enfermés dans une vision misérabiliste de leur situation. Ils ne se placent pas en victimes mais affirment au contraire à travers plusieurs réponses que le sens des responsabilités personnelles est requis pour sortir de l'impasse. En revanche, le jugement est sans appel pour les élus. 6 habitants sur 10 les jugent éloignés de leurs préoccupations et absents du terrain.

**Toutefois, les habitants des quartiers affirment à 96% qu'ils ont l'intention de voter pour les élections présidentielle et législatives en 2007. Leur choix définitif n'est pas acquis pour 53% d'entre eux. C'est dire si le poids des quartiers populaires pèsera dans la vie politique française.**

# **30 propositions pour changer la vie dans les quartiers**

## **et faire France ensemble.**

Les propositions que nous formulons ici sont pour partie le résultat des travaux menés par le parlement des banlieues et de l'expérience acquise par les militants d'ApC.

## **Notre sentiment général est partagé entre deux idées apparemment contradictoires.**

1. Il faut un plan très ambitieux pour les quartiers populaires.  
L'homéopathie politique ne marche pas.  
Il faut aller très loin pour procéder au rattrapage du rattrapage.

2. L'Etat investi beaucoup d'argent dans ces quartiers mais les résultats sont décevants, médiocres et mal identifiés.

La crise des banlieues s'exprime dans une société qui est l'objet d'un questionnement plus large. Pour la première fois dans notre histoire récente nous ne sommes pas sûrs que nos enfants bénéficieront d'une meilleure situation que la nôtre. Même s'ils sont globalement plus diplômés. L'ascenseur social est en panne. Dans les quartiers, la peur de l'avenir est encore plus vivement ressentie.

**N**ous proposons des mesures concrètes. Tournées vers les individus autant que vers les espaces où vivent ces individus. Nous plaçons en faveur d'une politique plus transversale entre les différents intervenants. Notre idée consiste à nous appuyer sur un grand ministère de la citoyenneté et des territoires rattaché au Premier ministre et disposant d'un budget garanti et d'une administration territoriale. Cette administration s'adossera au corps des sous-préfets entièrement dédiés à la sortie de crise dans les quartiers populaires. Ces derniers devront être recrutés auprès des fonctionnaires les plus expérimentés ; il s'agit pour nous d'un premier pas vers la politique du guichet unique. Il faut mettre du lien entre les services de l'Etat, unifier des actions disjointes, stimuler les grappes de solutions intégrant des intervenants aux missions complémentaires sous l'autorité de ces super sous-préfets...

Autant que d'argent, la politique des quartiers populaires a besoin de méthode... Toutefois, la réorganisation locale des différents intervenants ne peut être efficace que si elle s'intègre à un dispositif d'ensemble. Les sous-préfets chargés des quartiers devront être placés sous la tutelle d'un ministère plein rattaché au cabinet du Premier ministre et disposant d'un budget et d'une administration.

L'expérience des sous-préfets à la ville puis des préfets à l'égalité des chances a montré que sans autonomie et sans administration propre les services de l'Etat sont inefficaces. Nous ne demandons pas ici de moyens supplémentaires mais une meilleure organisation de ces moyens. Nous attendons une vraie démarche politique qui annonce la couleur. Le fameux plan Marshall pour les banlieues est à ce prix.

S'agissant d'engagements budgétaires nous entendons ici rappeler que la politique des quartiers populaires a coûté plus de 40 milliards d'euros en quelques années. Le financement du plan que nous proposons repose d'abord sur la réaffectation des crédits de socialisation et d'assistance. Nous souhaitons que ces crédits soient affectés à des missions opérationnelles de soutien dont les effets devront être mesurés.

## Dans le domaine institutionnel

*Un nouvel élan politique.*

- 1.** La création d'un ministère de la Citoyenneté et des Territoires rattaché au Premier ministre.
- 2.** Une ligne budgétaire abondée par les ministères régaliens concernés par la situation des quartiers populaires.
- 3.** La création d'un corps de supers sous-préfets gestionnaires et animateurs d'une administration de proximité.

## L'éducation

*Nous proposons de réviser la carte scolaire et de revoir la politique conduite dans les Zones d'éducation prioritaires. Cette révision impose aussi un changement de vocabulaire. Les ZEP doivent devenir des pôles d'excellence éducatifs servis par des politiques budgétaires à long terme (minimum dix ans).*

*En matière d'éducation notre triptyque est le suivant : désenclavement, mixité et sur mesure scolaire.*

- 4.** Le bussing : L'objectif recherché à travers cette mesure favorisant la mobilité est la mixité sociale et culturelle. Cette technique expérimentée au Canada a donné de bons résultats. Elle permet aux élèves des quartiers populaires qui en manifestent le désir de bénéficier de moyens de transport gratuits entre leur quartier et les établissements de centre ville. On voit ici que cette mesure appelle une vraie coopération entre l'Éducation nationale et les collectivités territoriales qui gèrent le transport urbain.
- 5.** Limiter à 20 le nombre d'élèves par classe.
- 6.** Renforcer la formation des professeurs qui acceptent de servir dans les établissements scolaires de ces zones. Nous devons leur donner des outils supplémentaires pour répondre aux contraintes qui s'exercent sur eux :

des outils pédagogiques et une formation plus soutenue dans le domaine psychologique.

**7.** Augmenter de façon significative le traitement des professeurs des quartiers populaires. Nous souhaitons que ces enseignants soient reconnus comme des spécialistes bénéficiant d'une appréciation importante de leur revenu (revenu X1.5).

**8.** Instaurer des classes de niveau pour permettre aux élèves en difficulté de s'approprier les savoirs fondamentaux. Ne laisser personne sur le bord du chemin, éviter les redoublements et suivre les rythmes de chacun pour les soutenir et éviter le décrochage scolaire.

**9.** Mise en place d'un dispositif d'accompagnement scolaire obligatoire au sein de l'Éducation nationale assuré par un corps de professeurs dédiés à cette mission. C'est le suivi assuré de 16h à 19h00 pour les enfants livrés à eux-mêmes et insuffisamment encadrés par une structure familiale quelquefois fragile et défaillante.

## La formation professionnelle et l'emploi

**10.** Un plan de 300 000 emplois parents destinés aux plus de 40 ans dans les métiers de service. Ce plan vise à proposer une activité à des personnes sans emploi. Il entend également promouvoir les emplois de service dans des quartiers où s'expriment des besoins réels tels : agents de surveillance et de prévention aux abords des écoles, accompagnement des personnes âgées, conciergerie au sein de chaque barre d'immeuble, agent de prévention dans les transports urbains et entretien de l'environnement.

**11.** Obligation d'intégrer un dispositif de formation qualifiante pour les bénéficiaires du RMI : les bénéficiaires de ces formations auront droit pendant leur temps de formation au cumul de leurs revenus sociaux et de la rémunération complémentaire attachée à la formation. Ce plan doit être assorti d'engagements précis de la part de ses bénéficiaires. Le droit à une formation qualifiante conduisant à l'emploi sera adossé à un engagement d'assiduité.

**12.** Créer un système d'allègement de charges pour les entreprises qui emploient des habitants issus des quartiers. Rendre proportionnel l'allègement à la qualification de l'emploi proposé. L'objet de cette mesure est non seulement d'encourager les chefs d'entreprises à embaucher des jeunes peu qualifiés issus des quartiers populaires mais aussi et surtout à faciliter l'accès à l'emploi pour les jeunes diplômés issus de ces quartiers. Les allègements de charges seront accordés sur une période de 5 ans et ne pourront concerner plus de 2 emplois pour une entreprise de 1 à 50 salariés.

**13.** Les Missions Locales pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes transformées en Maisons de la Réussite. Elles jouent un rôle majeur dans les quartiers. Leur action n'est pas concurrente de celle menée par les acteurs du marché. Il convient selon nous de reconnaître la spécificité de l'action globale des Missions Locales de façon à éviter le chevauchement des actions conduites avec les acteurs institutionnels comme l'ANPE et les administrations locales ou nationales.

Ainsi, un protocole sera négocié avec tous les intervenants du secteur de l'emploi et de la formation pour confier aux Missions Locales un rôle central dans le processus de retour à l'emploi des 18-25 ans.

La question du financement et du rattachement des missions locales devra être tranchée et celle des ratios de financement entre l'Etat et les collectivités, éclaircie. Le renforcement du rôle des Missions Locales doit favoriser un suivi personnalisé des parcours à l'instar de ce qui est conduit en Europe du Nord : au Danemark et en Suède 1 correspondant pour 30 jeunes contre 1 pour 80 en France.

**14.** Pour les jeunes sans qualification, nous proposons un accompagnement personnalisé et individualisé sous forme de tutorat. Nous demandons l'instauration d'un contrat accès 1<sup>o</sup> emploi assorti d'exonération de charges pour une durée de 3 ans.

**15.** Développer l'apprentissage et la formation en alternance rémunérée pour les jeunes dès l'âge de 15 ans. Cette mesure doit malgré tout être accompagnée d'un dispositif visant à renforcer l'acquisition des savoirs fondamentaux. Il s'agit de valoriser les métiers manuels afin de ne pas faire de l'apprentissage une voie de garage accompagnée d'un fort sentiment d'échec.

**16.** Nous proposons de systématiser les filières d'enseignement universitaires professionnalisées. Ces filières rencontrent un vrai succès auprès des jeunes et offrent des débouchés dans le secteur de l'économie marchande et des services.

**17.** En vue de développer l'esprit d'entreprise nous proposons de généraliser l'opération « un patron pour un quartier » destinée à accompagner les jeunes créateurs d'entreprises issus des quartiers. Cette forme originale de parrainage expérimentée à Marseille par APC est un succès. Le jeune créateur d'entreprise (micro entreprise ou TPE dans la majorité des cas) bénéficie des conseils et du parrainage d'un chef d'entreprise. Les engagements sont synallagmatiques. Le parrain accompagne le jeune, lui ouvre son carnet d'adresses, lui apporte son aide en matière de gestion, le jeune s'engage à informer régulièrement son tuteur, à mener toutes les formalités liées à la vie de l'entreprise et à suivre un code de bonne gouvernance .

## Logement et territoire

**18.** Privilégier le respect de la loi de la Solidarité et du Renouvellement Urbain sous peine d'inéligibilité des maires des communes qui persisteraient à refuser la construction de logements sociaux et imposer une très forte contrainte financière venant abonder un fond pour l'amélioration de l'habitat insalubre. Le Préfet, représentant de l'Etat dans le département, doit prendre les mesures nécessaires pour que cette loi soit respectée

**19.** Favoriser l'accession à la propriété pour tous ceux qui sont locataires depuis 20 ans et à jour de leurs loyers. Le prix de vente du produit devra tenir compte de la somme totale des loyers payés. L'organisme vendeur proposera un prix de vente pondéré entre la valeur du bien au jour du premier contrat de location et la valeur actuelle du marché.

**20.** Rendre anonyme les demandes d'attribution de logements. Il est plus que nécessaire de remettre à plat les procédures d'octroi des logements pour permettre une meilleure diversité culturelle et sociale. Les attributions devront se faire sous le sceau de l'anonymat, sur la base des seuls critères relatifs à la composition de la famille et au niveau de ressources du demandeur.

**21.** Rendre systématique la concertation entre les habitants, les bailleurs sociaux et acteurs institutionnels pour tout aménagement de grande ampleur dans le quartier et dans sa zone d'influence directe.

**22.** Construction de 500 000 logements sociaux par an pour rattraper le retard accumulé au cours des 20 dernières années, sous réserve de la capacité des entreprises du secteur du bâtiment pendant une période à préciser en fonction des besoins exprimés par le marché. Cette proposition permettra de répondre aux 350 000 demandes déjà existantes de logement social en Ile de France et devra être connectée en temps réel à l'évolution de la démographie.

## Sécurité et justice

**23.** Une police urbaine des quartiers.

Cette police urbaine des quartiers aura notamment pour objectif de recréer du lien avec les habitants. Le sondage BVA - APC va dans ce sens puisqu'il montre d'une manière objective les bons rapports et l'attachement des habitants des quartiers populaires à la police nationale. Cette mesure passe par un redéploiement des forces de sécurité publique.

**24.** Lutter contre le sentiment d'impunité en assurant une réponse judiciaire en temps réel à toutes les infractions dans les délais prévus par la loi. Développer les peines alternatives (T.I.G., mesures d'éloignement, mise sous tutelle des allocations familiales).

**25.** Supprimer la peine complémentaire d'expulsion (double peine) pour les personnes en situation régulière qui sont installées depuis au moins 24 mois sur le territoire national et qui disposent d'un lien familial direct en France.

**26.** Favoriser l'accès des jeunes issus des quartiers aux métiers de la police et de la justice par la mise en place d'un dispositif de préparation aux concours. L'objectif consiste à faire en sorte que nos institutions soient davantage à l'image de la population.

## Laïcité et citoyenneté

- 27.** Créer un statut d'animateur social dans les quartiers rattaché à la fonction publique territoriale.
- 28.** Enseigner le fait religieux à l'école pour favoriser une meilleure compréhension des valeurs communes et stimuler le «mieux vivre ensemble».
- 29.** Ouvrir le droit de vote des étrangers non communautaires dans les mêmes conditions que pour les étrangers ressortissants de l'Union Européenne.
- 30.** Simplifier les procédures de demande de naturalisation et imposer un délai maximum de 6 mois entre le dépôt de la demande et la réponse de l'administration.





## **Karim Zérubi**

*Président du Parlement des banlieues*

*Homme de conviction et d'action Karim Zérubi a tour à tour occupé différents postes de responsabilités :*

*Ancien conseiller du ministre de l'Intérieur, 1999.*

*Fondateur du Parlement des banlieues, 2001.*

*Fondateur d'ApC Recrutement, 1<sup>er</sup> cabinet de recrutement spécialisé dans la promotion de la diversité, 2004.*

*Conseiller à la Présidence de la SNCF, en charge des questions d'égalité des chances, 2006.*

*Du 13 octobre 2001 à la Sorbonne, Paris, date du premier Parlement des banlieues jusqu'au 25 novembre 2006 à Bondy, ApC, Agir pour la Citoyenneté et Karim Zérubi ont parcouru la France entière, de Tourcoing à Marseille, en passant par Vaulx-en-Velin, Avignon ou Lyon à la rencontre de celles et ceux, habitants des quartiers populaires, qui, trop souvent stigmatisés ou éloignés des sphères politiques, ont à cœur d'exprimer leur citoyenneté et leur envie de participer à la vie publique de leur pays.*

# **LE MANIFESTE DES QUARTIERS POPULAIRES**

**SOUS LA DIRECTION DE KARIM ZÉRIBI, PRÉSIDENT DU PARLEMENT DES BANLIEUES**

***La République pour tous  
la République partout***

## **Comité d'experts**

Pascal Perri	<i>Chercheur-universitaire, Docteur es géographie-aménagement Chef d'entreprise</i>
François Volpelier	<i>Professeur d'histoire géographique</i>
Guillaume Pascault	<i>Géographe-aménageur DESS Géomarketing et stratégies territoriales</i>
Driss Aït Youssef	<i>Master II ingénierie des risques Président d'association de quartier Ancien chargé de mission "Prévention" à la ville de Saint-Ouen</i>
Jean Tulet	<i>Fondateur des Missions Locales aux côtés de Bertrand Schwartz Professeur, Ancien délégué inter-ministériel à l'insertion des jeunes Auteur de "Une place pour chaque jeune" Éd. du Cherche-Midi</i>